

Une île, ensemble

J'ai l'honneur et le privilège, au nom de Sa Majesté la reine Elizabeth II, de vous accueillir à la quatrième session de la soixante-troisième assemblée générale de l'Île-du-Prince-Édouard.

Lors des trois sessions précédentes de l'assemblée, nous avons constaté que lorsque les Insulaires travaillent ensemble, notre île a la capacité de réaliser de grandes choses.

Dans notre quête de ces objectifs, notre plus grande force est notre unité. Par conséquent, une épreuve qui frappe ne serait-ce qu'une partie de notre île déclencherà une réaction collective vigoureuse.

Au cours des deux dernières années, notre île a fait face au pire ralentissement économique à frapper le monde occidental depuis la Seconde Guerre mondiale.

Notre île a réagi d'une manière énergique en misant sur l'unité et le travail acharné. Nous avons fait face aux défis – en tant qu'individus, que communautés et que voisins – et avons surmonté plusieurs des mêmes difficultés qui accablaient des provinces de plus grande taille.

Il y a trente mois, en avril 2008, mon gouvernement a proposé une nouvelle vision pour l'Île-du-Prince-Édouard – celle d'une île unie.

Cette vision reposait sur plus d'une centaine d'interventions relatives aux politiques, dont la grande majorité ont été menées à bien ou sont en voie de l'être. Selon l'énoncé du budget de 2008, cette vision devait aller au-delà des solutions à court terme – et favoriser des initiatives qui jetteraient des bases durables pour les générations à venir.

Dans notre quête de ces objectifs, notre plus grande force est notre unité. Par conséquent, une épreuve qui frappe ne serait-ce qu'une partie de notre île déclencherà une réaction collective vigoureuse.

Pour ce faire, la vision a été accompagnée d'un plan pour :

- favoriser un système d'éducation capable de relever les défis et de saisir les occasions qui se présentent dans un monde qui évolue rapidement;
- soutenir un système de santé qui répond efficacement aux besoins de tous les Insulaires;
- bâtir une économie qui favorise la croissance dans tous les secteurs de notre île, en se fondant sur les forces existantes;
- miser sur la gérance de l'environnement pour protéger notre terre, notre eau et notre air;
- insister sur l'idée d'une communauté unie au sein de laquelle tous les Insulaires jouent un rôle important – contribuant à notre prospérité et à notre qualité de vie, en même temps qu'ils en bénéficient.

Depuis que la vision d'*Une île unie et d'un avenir unique* a été adoptée, beaucoup de choses ont été accomplies.

Mon gouvernement a compris que des décisions et des mesures difficiles devraient être prises pour concrétiser cette vision – et qu'il ne pourrait ni ne devrait s'attaquer à cette tâche seul. Nous savions qu'il fallait écouter ce que les Insulaires avaient à dire – et nous les avons donc consultés sur plusieurs questions – qu'il s'agisse du Plan d'action rural, de la Commission des maternelles, de l'Examen des services destinés aux personnes handicapées, de la Commission pour l'aménagement du territoire et pour la gouvernance locale, de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et du système agroalimentaire, de l'Examen de la protection de l'enfance, du Sommet sur l'apprentissage – et sur de nombreux autres points clés pour l'avenir de notre province. Nous avons consulté les Insulaires – et ce qu'ils nous ont dit a guidé nos pas. Madame la Présidente, je suis heureuse de dire que mon gouvernement a appuyé la grande majorité des mesures et des orientations proposées dans le cadre de nos consultations.

Nous avons consulté les Insulaires – et ce qu'ils nous ont dit a guidé nos pas.

Nous avons écouté les Insulaires – et nous nous sommes affairés à mettre en œuvre les nouvelles orientations que nous avons élaborées ensemble.

L'Accord énergétique de l'Î.-P.-É., pour un approvisionnement en électricité plus sûr, plus stable et plus fiable

Madame la Présidente, il faut plus qu'une vision et un plan fiables pour assurer un avenir prometteur à notre province : il faut que le gouvernement s'adapte aux changements dès qu'ils s'amorcent. L'une des préoccupations des Insulaires, qu'il s'agisse de familles, de petites entreprises ou de grandes sociétés exportatrices, demeure le coût élevé de l'énergie, qui ne cesse de grimper.

Notre gouvernement est fier des mesures qu'il a déjà prises dans le cadre de sa politique énergétique. Madame la Présidente, le gouvernement a, peu après son arrivée au pouvoir, adopté une réduction de la taxe sur l'essence de 4,4 cents le litre et limité toute taxe connexe pour la durée de son mandat. Cette mesure s'est à elle seule traduite par des économies de 35 millions de dollars pour les Insulaires depuis sa mise en œuvre.

Par la création de l'Office de l'efficacité énergétique, nous avons aidé plus de 4 000 ménages insulaires, ce qui a permis une réduction moyenne de 20 % de la consommation d'énergie domestique. En outre, au cours de l'année qui vient, les entreprises de la province profiteront aussi de cette aide précieuse dans le but de réaliser des économies semblables.

Madame la Présidente, l'attention que nous accordons au dossier de l'énergie englobe en outre le soutien aux aînés dans le cadre d'initiatives de rénovations domiciliaires, l'aide aux familles à faible revenu confrontées à la hausse du prix du mazout et le déploiement d'efforts supplémentaires dans le dossier du transport en commun.

Madame la Présidente, le gouvernement a, peu après son arrivée au pouvoir, adopté une réduction de la taxe sur l'essence de 4,4 cents le litre et limité toute taxe connexe pour la durée de son mandat. Cette mesure s'est à elle seule traduite par des économies de 35 millions de dollars pour les Insulaires depuis sa mise en œuvre.

Nous avons abattu bien du travail, Madame la Présidente, mais il en reste encore beaucoup à faire.

Pendant la présente session de l'Assemblée, nous mettrons l'accent sur la hausse des coûts de l'électricité et la disparité tarifaire croissante à laquelle sont confrontés les contribuables.

Au cours de la dernière année, Madame la Présidente, mon gouvernement a étudié avec ardeur les diverses façons de remédier à une préoccupation provinciale : la hausse des coûts de l'électricité.

Depuis des générations, les gouvernements de l'Île doivent gérer les défis que pose notre dépendance quasi totale aux sources extérieures et coûteuses d'électricité. Mon gouvernement propose d'aborder le problème à la source en procédant à des changements structuraux.

Ainsi, les efforts collectifs déployés depuis à peu près un an, surtout avec Maritime Electric Company Limited, notre partenaire principal en la matière, permettront à mon gouvernement de dévoiler d'ici quelques jours le nouvel Accord énergétique de l'Î.-P.-É. Cet accord établit une série de mesures stratégiques interreliées axées sur trois objectifs principaux, soit :

- la réduction immédiate des tarifs;
- la stabilisation des prix;
- le positionnement de l'Île-du-Prince-Édouard comme chef de file mondial de l'intégration de l'énergie éolienne.

L'introduction de l'*Electrical Rate Reduction Act* (loi sur la réduction des tarifs d'électricité) est l'une des premières mesures découlant de l'accord. Par voie législative, cette loi permet d'atteindre le premier objectif de l'accord, soit la réduction immédiate des tarifs.

Madame la Présidente, cette mesure a pour effet de permettre aux Insulaires de profiter dès mars 2011 d'une baisse de 14 % des coûts d'électricité, applicable à toutes les catégories tarifaires. En outre, ces coûts demeureront les mêmes pour la deuxième année de l'accord, à partir de 2012.

*Madame la
Présidente, cette
mesure a pour effet de
permettre aux
Insulaires de profiter
dès mars 2011 d'une
baisse de 14 % des
coûts d'électricité,
applicable à toutes les
catégories tarifaires.
En outre, ces coûts
demeureront les
mêmes pour la
deuxième année de
l'accord, à partir de
2012.*

Plus précisément, les contribuables insulaires vont collectivement économiser quelque 25 millions de dollars sur leurs factures d'électricité au cours de l'année à venir.

Cet accord, Madame la Présidente, ne met pas uniquement l'accent sur des mesures immédiates de réduction des tarifs, puisqu'il permet aussi d'introduire diverses solutions à long terme visant à aider nos services publics à gérer la complexité de la tarification de l'électricité. Ce faisant, Madame la Présidente, il donne l'occasion aux Insulaires de tous les milieux de prendre une part active dans l'établissement de solutions aux défis à venir.

L'Accord énergétique de l'Î.-P.-É. sera une réussite grâce à notre volonté commune de bâtir un avenir meilleur pour notre île unie. Insulaires, grandes et petites entreprises, communautés rurales et urbaines, tous auront un rôle à jouer pour faire de notre province une communauté plus forte et concurrentielle.

Investir dans notre avenir : L'éducation

Pour composer avec les paramètres fondamentaux de l'économie d'aujourd'hui, des mesures telles que l'Accord énergétique sont absolument essentielles.

Toutefois, mon gouvernement est très conscient de la nécessité de préparer les Insulaires en fonction de l'avenir.

Le monde évolue rapidement – et la meilleure façon de faire face à ce changement est de miser sur un système d'éducation moderne.

Au cours de la dernière année, des changements historiques ont été apportés à notre système d'éducation. Ces changements sont réfléchis et suivent un plan élaboré de façon consciente et ciblée.

En septembre de cette année, les écoles de l'île ont accueilli 1 400 enfants de la maternelle dans le réseau public.

Le monde évolue rapidement – et la meilleure façon de faire face à ce changement est de miser sur un système d'éducation moderne.

En même temps, mon gouvernement a établi un système provincial d'apprentissage précoce de la naissance à quatre ans – et 36 centres de la petite enfance répartis un peu partout dans notre île ont ouvert leurs portes à près de 1 500 de nos plus jeunes enfants.

Je suis très heureuse que ces mesures aient propulsé notre île en tête des provinces canadiennes – en offrant aux enfants et aux familles de l'île un système de la petite enfance accessible, inclusif, équitable et de grande qualité.

Cette importante évolution de notre système d'éducation et d'apprentissage précoce a nécessité beaucoup de planification et une mise en œuvre soignée de la part de tous les partenaires. La transition en douceur témoigne bien du travail acharné et de la collaboration exceptionnelle de l'ensemble des intervenants – y compris le secteur de la petite enfance, le système scolaire, les parents et mon gouvernement.

Afin d'appuyer plusieurs de ces améliorations, l'*Early Learning and Child Care Act* (loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants) sera déposée cet automne. Mon gouvernement continuera de travailler avec le système de la petite enfance en vue de mettre sur pied et d'ouvrir 14 autres centres de la petite enfance – accroissant ainsi encore davantage l'accès dans l'ensemble de la province.

Outre l'amélioration des programmes destinés aux plus jeunes Insulaires, mon gouvernement procède aussi à la modernisation de notre réseau scolaire afin de préparer nos enfants au 21^e siècle.

En bout de ligne, c'est la réussite de nos élèves qui constitue la principale mesure du succès du réseau scolaire.

Mon gouvernement continuera de travailler avec le système de la petite enfance en vue de mettre sur pied et d'ouvrir 14 autres centres de la petite enfance – accroissant ainsi encore davantage l'accès dans l'ensemble de la province.

Au cours des trois dernières années, les écoles, les éducateurs et les familles ont travaillé ensemble sur tout un éventail de mesures visant à améliorer l'apprentissage et l'engagement des élèves – augmentant les programmes et les ressources en littératie, améliorant le soutien pour les élèves ayant des besoins particuliers, et élaborant et augmentant le nombre d'outils de mesure et d'évaluation. Ces efforts commencent à rapporter puisqu'on constate une forte amélioration des résultats en lecture et en écriture des élèves de troisième année.

Au cours de la prochaine année, mon gouvernement mettra encore plus l'accent sur l'amélioration de l'apprentissage et des résultats des élèves des niveaux intermédiaire et secondaire, afin de mieux préparer nos enfants à entrer dans le monde des études postsecondaires et sur le marché du travail, et à réussir. En juin 2010, mon ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance a tenu un Sommet sur l'apprentissage fort populaire, afin de trouver la meilleure manière d'aider nos enfants et nos jeunes à atteindre les objectifs du 21^e siècle.

Mon gouvernement continuera d'inciter les partenaires du monde de l'éducation à explorer et à exploiter ces idées et ces nouvelles orientations.

Les enseignants ont toujours été et continueront d'être au cœur de l'expérience d'apprentissage. Malgré la baisse des inscriptions, mon gouvernement a augmenté le nombre d'enseignants au cours des trois dernières années – et entend maintenir les ressources enseignantes au niveau actuel pour la présente et la prochaine année scolaire.

Par suite de ces mesures, l'Île-du-Prince-Édouard affiche un des rapports élèves-enseignant les plus bas au Canada – et l'amélioration se poursuivra l'an prochain en raison d'une autre baisse prévue du nombre d'inscriptions. Au cours de la prochaine année, on mettra davantage l'accent sur l'examen et la planification des ressources humaines nécessaires pour continuer à améliorer nos résultats d'apprentissage et pour soutenir nos enfants qui ont des besoins particuliers dans les années à venir.

Les enseignants ont toujours été et continueront d'être au cœur de l'expérience d'apprentissage. Malgré la baisse des inscriptions, mon gouvernement a augmenté le nombre d'enseignants au cours des trois dernières années – et entend maintenir les ressources enseignantes au niveau actuel pour la présente et la prochaine année scolaire.

En ce qui concerne les infrastructures, un processus de renouvellement a été amorcé avec la récente ouverture des écoles Montague Senior High et Stratford Elementary et de nouvelles ailes de maternelle dans plusieurs écoles, ainsi qu'avec la construction prévue d'une école pour les élèves de la maternelle à la douzième année à Souris, un agrandissement à Miscouche et le changement de vocation de six anciens bâtiments scolaires qui serviront les communautés autrement. Un investissement de 12 millions de dollars de la part de mon gouvernement a permis de renouveler notre parc d'autobus – la moitié des véhicules ayant maintenant moins de trois ans.

Dans notre système postsecondaire, le mois de septembre 2010 a été marqué par un nouveau sommet d'inscriptions dans les établissements de l'Île-du-Prince-Édouard – ce qui peut être attribué au nombre grandissant de programmes de haute qualité offerts, à l'agrandissement et à la modernisation des campus ainsi qu'au soutien de la Bourse d'études George Coles et aux effets d'autres mesures visant à encourager nos jeunes à entreprendre et à terminer leurs études postsecondaires. La Bourse d'études George Coles rend aussi les études supérieures plus abordables pour nos jeunes – compte tenu de la baisse de 19 % du prêt étudiant annuel moyen depuis 2007.

Au cours de la prochaine année, l'accès continuera de s'améliorer alors que Holland College ouvrira son nouveau centre de formation régional de Prince-Ouest, son centre des sciences et des technologies appliquées à Charlottetown et, en partenariat avec le Centre des arts de la Confédération, son école des arts du spectacle annoncée récemment.

Ces mesures font partie d'un plan plus vaste visant à moderniser de façon marquée notre système d'éducation.

Notre nouveau système de la petite enfance est un complément naturel à la maternelle – permettant de mieux préparer une nouvelle génération d'Insulaires à réussir leurs études dans le réseau public. Par ailleurs, nous continuerons à travailler en vue d'améliorer l'accessibilité financière et géographique aux programmes d'études postsecondaires – de façon à ce que tous les Insulaires aient la chance de prospérer dans un monde exigeant qui évolue très rapidement.

Notre nouveau système de la petite enfance est un complément naturel à la maternelle – permettant de mieux préparer une nouvelle génération d'Insulaires à réussir leurs études dans le réseau public.

Vers un système de santé unique

Madame la présidente, quand mon gouvernement est arrivé au pouvoir, nous savions que les soins de santé étaient au cœur des priorités des Insulaires. Nous nous sommes engagés à répondre à cette priorité – de façon efficace, réfléchie et résolue.

Mon gouvernement applique une approche proactive et réfléchie pour transformer notre système de soins de santé – parce que les défis auxquels sont confrontées toutes les régions sont immenses.

Partout dans le monde, le vieillissement de la population se traduit par des exigences de plus en plus lourdes imposées aux systèmes de soins de santé.

Des technologies d'avant-garde et de nouveaux médicaments offrent l'espoir de meilleurs résultats en matière de santé et d'une longévité accrue, mais nécessitent des investissements importants.

Et les coûts ne cessent de croître.

Nous avons tous besoin d'un système de santé qui englobe et intègre les services et les programmes sur lesquels comptent les Insulaires. Dans le discours du Trône prononcé en avril 2008, j'ai énoncé notre priorité en matière de santé – bâtir « un système intégré de soins de santé durable, un qui mettra l'importance et orientera la culture vers le bien-être et les soins primaires, en plaçant la priorité sur les patients, l'ensemble de la communauté et la durabilité ». Et c'est encore notre priorité.

Mon gouvernement a précisé d'emblée que la réalisation d'un tel projet de transformation nécessiterait plusieurs années – et nous sommes heureux d'annoncer que nous sommes en bonne voie de bâtir un système de santé unique.

Nous avons tous besoin d'un système de santé qui englobe et intègre les services et les programmes sur lesquels comptent les Insulaires.

Cette transformation ne peut réussir sans volonté de changement. Nous reconnaissons qu'il n'est pas toujours facile de changer, mais nous sommes encouragés par l'esprit de collaboration et la souplesse dont font preuve les travailleurs de la santé.

Pour mettre en œuvre des changements majeurs, il faut exercer un leadership solide et habile, définir clairement les responsabilités et les axes de responsabilité et de reddition des comptes aux fins de la prise de décisions et de la prestation des soins de santé. En janvier 2010, dans la foulée des recommandations du Conseil consultatif sur la gouvernance en santé, nous avons annoncé la création du nouveau ministère de la Santé et du Mieux-être et du nouvel organisme Santé Î.-P.-É. En mai, un conseil d'Insulaires a commencé à mettre ses connaissances, son expertise et ses compétences au service de l'établissement d'un système de santé unique.

Même s'il reste encore du travail à faire, nous en avons déjà accompli beaucoup. Mon gouvernement a adopté un ensemble de mesures qui permettront d'adapter le système de soins de santé en fonction de l'évolution des besoins des Insulaires.

Premièrement, mon gouvernement était conscient qu'il était absolument essentiel que les Insulaires aient accès à des professionnels de la santé hautement qualifiés – et il a pris immédiatement les mesures qui s'imposaient.

Un bureau de recrutement et de maintien de l'effectif a été mis sur pied en vue de recruter et de garder les professionnels de la santé requis pour répondre aux besoins des Insulaires. Nous avons lancé un nouveau Programme de résidence en médecine familiale afin de former de nouveaux médecins et de favoriser leur attachement à notre île. Au cours de l'année dernière, la mise en œuvre de ce programme a été complétée et dix médecins résidents y ont participé. Le nombre de places à l'Université Memorial a été doublé et, afin que les Insulaires puissent profiter pleinement de cet investissement, mon gouvernement veillera à ce que ces places soient réservées à l'avenir aux étudiants insulaires qui s'engagent à exercer leur profession dans la province pendant deux ans à la fin de leurs études.

Ces mesures ont permis d'accroître considérablement le nombre de médecins de famille exerçant dans la province, qui est passé de 85 à l'automne 2006 à 96 aujourd'hui – et nous poursuivrons nos efforts en vue d'améliorer l'accès à un médecin pour tous les Insulaires.

Les infirmières et infirmiers jouent aussi un rôle de premier plan dans notre système de soins de santé. Le Programme de soins infirmiers accéléré de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard permet de former davantage d'infirmières et d'infirmiers hautement qualifiés pour répondre à nos besoins actuels et futurs. La nouvelle école de sciences infirmières de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard en voie de construction viendra appuyer ces efforts.

La nécessité d'assurer des soins de santé accessibles et abordables et de réduire la pression sur les hôpitaux de soins de courte durée figure au cœur des préoccupations liées à notre réseau de soins de santé primaires.

Alors que nous commençons à élargir ce réseau, nous mettrons sur pied au cours de l'année prochaine un nouveau centre satellite à Murray River qui viendra s'ajouter aux établissements de santé offerts dans la région de Kings-Sud. Ce centre sera intégré à un vaste projet innovateur que l'on planifie d'aménager en plein centre de cette superbe communauté.

Parmi nos établissements de soins de courte durée, c'est probablement l'hôpital Queen Elizabeth dans la région du Grand Charlottetown qui subit la plus forte pression. En effet, la communauté en expansion de Cornwall et les secteurs qu'elle dessert constituent une grande partie de la zone desservie par l'hôpital. Pour remédier à la situation, Madame la Présidente, nous créerons un nouveau centre de soins de santé primaires à Cornwall.

*La nécessité d'assurer
des soins de santé
accessibles et
abordables et de
réduire la pression sur
les hôpitaux de soins
de courte durée figure
au cœur des
préoccupations liées à
notre réseau de soins
de santé primaires.*

Le système de soins de santé renouvelé comprend les réseaux des soins de santé primaires, de santé publique et de santé mentale et des toxicomanies. Nous investissons aussi dans des programmes de médicaments, de soins à domicile et de soins de longue durée pour répondre pleinement aux besoins en matière de soins de santé des Insulaires chez eux et dans leur communauté.

Au cours des trois dernières années, mon gouvernement a accru le financement de programmes de médicaments de plus de 11 millions de dollars, soit 46 %. Cela s'est traduit par l'ajout de 117 nouveaux médicaments à la liste des médicaments couverts et l'élargissement de la couverture des médicaments inscrits afin de faciliter la prestation de soins palliatifs à domicile, d'ajouter la couverture des bandelettes réactives pour glycémie et d'augmenter la couverture pour les familles à faible revenu. Au cours de l'année à venir, à mesure que des médicaments brevetés seront offerts sous forme générique, nous réinvestirons les économies réalisées pour ajouter plus de médicaments à la liste.

Même si grâce au Programme de médicaments pour soins palliatifs, les Insulaires peuvent choisir de finir leurs jours à domicile, mon gouvernement reconnaît que ce n'est pas toujours possible. Afin d'offrir des soins de la meilleure qualité possible aux Insulaires qui ont contribué à bâtir notre société, nous mettrons sur pied un centre de soins palliatifs où ils pourront vivre la dernière étape de leur vie dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Ces mesures sont toutes essentielles si nous voulons continuer d'offrir des soins de santé de qualité à l'ensemble de la population au cours des années à venir. Mais il faut également prendre les moyens nécessaires pour assurer le mieux-être des Insulaires.

Au cours des trois dernières années, mon gouvernement a accru le financement de programmes de médicaments de plus de 11 millions de dollars, soit 46 %. Cela s'est traduit par l'ajout de 117 nouveaux médicaments à la liste des médicaments couverts et l'élargissement de la couverture des médicaments inscrits.

Pendant l'année prochaine, le ministère de la Santé et du Mieux-être collaborera avec les Insulaires à l'élaboration d'une stratégie visant à promouvoir la santé et le bien-être. Au cours des siècles derniers, chaque nouvelle génération a pu jouir d'une meilleure santé et d'une plus grande longévité comparativement à la génération précédente. Nous ne devons rien de moins à nos enfants – et grâce à notre stratégie en matière de santé et de mieux-être, tous les Insulaires pourront participer à la réalisation de cet objectif.

Économie d'une île unie

Madame la Présidente, les économistes utilisent le terme « Grande Récession » pour décrire les dernières perturbations économiques. Les Insulaires n'étaient certes pas immunisés contre les répercussions de cette récession, surtout dans les secteurs des pêches et de l'agroalimentaire.

Bien que l'économie canadienne ait subi un repli de 2,5 % en 2009, l'économie provinciale est demeurée globalement stable, faisant meilleure figure que celle de la majorité des autres provinces, ce qui illustre la résilience de nos industries et de notre population, soutenues par les approches judicieuses de mon gouvernement en matière de développement économique et des investissements majeurs dans les immobilisations.

Au début de son mandat, mon gouvernement s'est rendu compte qu'il restait beaucoup à faire pour que l'économie de l'Île se démarque dans un monde en constante évolution et pour que nous puissions aspirer à un avenir plus prospère.

On a en outre constaté que le meilleur moyen d'accroître notre prospérité était de miser sur les fondements actuels de notre économie, soit l'agriculture, les pêches et le tourisme, en donnant plus de valeur à ces secteurs par l'intermédiaire d'approches novatrices.

Au début de son mandat, mon gouvernement s'est rendu compte qu'il restait beaucoup à faire pour que l'économie de l'Île se démarque dans un monde en constante évolution et pour que nous puissions aspirer à un avenir plus prospère.

En janvier 2009, la Commission sur l'avenir de l'agriculture et du système agroalimentaire à l'Île-du-Prince-Édouard a mis de l'avant une vision et une stratégie destinées à assurer la viabilité, la stabilité et la réussite du secteur agricole en misant sur l'innovation et la qualité. Cette année, de bonnes récoltes et des conditions favorables sur le marché ont renforcé certains volets du secteur agricole. Les programmes offerts en vertu du nouveau Fonds AgriFlex aident les agriculteurs à réduire leurs coûts en énergie et à générer de nouvelles possibilités de revenu par l'intermédiaire des carburants renouvelables. Le secteur poursuit sa diversification avec l'intégration de nouvelles cultures à valeur ajoutée, comme le soja à identité protégée, aussi appelé soja IP, les oléagineux et les cultures spéciales, de sorte à répondre à la demande croissante tant au pays qu'à l'étranger.

Du point de vue des pêches, le ralentissement économique a frappé durement le secteur du homard, faisant dégringoler les prix et la demande. Se fondant sur le Plan en cinq points, le secteur travaille de manière concertée au maintien de ses activités et à la gestion de telles pressions. Cette année, le travail acharné du secteur a commencé à porter ses fruits, puisqu'on a enregistré un nombre record de prises et que les conditions du marché se sont légèrement améliorées. Au cours de l'année à venir, mon gouvernement continuera de soutenir le secteur du homard dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de viabilité qui permettront d'assurer le maintien à long terme de la ressource pour ce secteur vital de notre économie; ce soutien comprendra entre autres la prolongation du faible taux d'intérêt du Programme de prêt à intérêt réduit pendant le prochain exercice.

Le travail de développement se poursuivra également dans le secteur aquicole, ce qui englobe les mesures déployées pour l'amélioration de la qualité et du niveau des stocks d'huîtres, de même que pour la lutte contre les espèces envahissantes.

Cette année, de bonnes récoltes et des conditions favorables sur le marché ont renforcé certains volets du secteur agricole.

Afin de renforcer nos secteurs primaires à long terme, mon gouvernement œuvre de concert avec les secteurs de l'agriculture, des pêches et de l'agroalimentaire à l'élaboration de produits à valeur ajoutée, à l'élargissement des marchés actuels et à la percée de nouveaux créneaux. À Toronto, on s'arrache le bœuf de l'Île, tandis que les ventes de notre soja et de notre canola poursuivent leur croissance sur le marché japonais, et que le marché chinois découvre notre homard. En outre, les efforts promotionnels déployés se sont traduits par une hausse de la demande pour la pomme de terre de qualité supérieure de l'Île-du-Prince-Édouard, et on se doit de souligner la reconnaissance mondiale accordée en octobre dernier au Honey Drop™, de Honibe™, une création entièrement insulaire nommée meilleur nouveau produit alimentaire au monde. La reconnaissance planétaire de la qualité de nos produits ne cesse de croître, ce qui ne peut qu'améliorer la rentabilité des secteurs primaires.

Le secteur du tourisme a enregistré un taux de visiteurs et de dépenses très important au cours de la dernière année, et ce, malgré la valeur élevée du dollar canadien et l'effet persistant de la récession sur la demande touristique. Cette réussite est fondée sur le travail effectué par le secteur du tourisme de sorte à offrir des services de grande qualité de même que des manifestations et des produits novateurs. De nouvelles approches collaboratives, telles que l'Alliance culinaire et le plan d'action culturel, accroissent le nombre de visiteurs dans toutes les régions de la province, surtout au printemps et à l'automne. En amenant le visiteur à associer notre province à de la nourriture et à des expériences de qualité, ces stratégies renforcent nos partenaires des secteurs de l'agriculture, des pêches et de la culture. Au fil du développement et de l'amélioration de notre offre touristique, des techniques de marketing novatrices telles que la collaboration avec l'émission *LIVE! with Regis and Kelly* permettent à de nouveaux publics et à de nouveaux marchés de découvrir notre île.

À Toronto, on s'arrache le bœuf de l'Île, tandis que les ventes de notre soja et de notre canola poursuivent leur croissance sur le marché japonais, et que le marché chinois découvre notre homard.

La nomination de l'Île-du-Prince-Édouard à cinq prix nationaux en tourisme, soit trois pour l'industrie et deux pour mon gouvernement, témoigne de l'envergure de telles approches. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour féliciter Rodd Hotels & Resorts, qui a remporté le Prix pour l'excellence du développement des ressources humaines.

La Stratégie de prospérité insulaire est un élément central de l'approche de mon gouvernement en matière de développement économique, puisqu'elle constitue une feuille de route détaillée encadrant l'investissement dans la population, l'innovation et les infrastructures. Cette stratégie cerne en effet de nouvelles possibilités dans les secteurs de l'aérospatiale, des biosciences, des technologies de l'information et des énergies renouvelables, en plus de proposer un vaste éventail de mesures permettant de s'en prévaloir.

Une telle approche s'est certes avérée judicieuse au début de la récession.

En allant de l'avant avec la diversification économique et le renouvellement des infrastructures, l'Île-du-Prince-Édouard a su contrer bien des pressions exercées sur de grands pans d'une économie mondiale aux abois.

Le Plan quinquennal d'immobilisations, d'une ampleur jamais vue, que mon gouvernement a adopté en réponse à l'incertitude économique s'est avéré essentiel. Ce plan de 500 millions de dollars a en outre été bonifié par le stimulus économique du gouvernement fédéral et des partenariats avec les municipalités. Il a en effet assuré du travail à des milliers d'Insulaires et permis le renouvellement des infrastructures provinciales pour de nombreuses générations à venir. Ces travaux de construction et de réfection de nos routes et ponts permettent à notre province de demeurer une île unie. De meilleurs réseaux d'aqueduc et d'égout assurent notre santé, la salubrité de notre eau et la qualité de nos sols. De nouveaux établissements de soins de longue durée offriront des installations neuves, mais aussi de nouvelles méthodes de prestation de soins attentionnés et familiaux aux aînés, à l'automne de leur vie. Des installations sportives et récréatives nouvelles et améliorées renforcent quant à elles les modes de vie sains et les communautés. Et de nouvelles infrastructures, telles que la Cité de la biotechnologie de l'Île, à Charlottetown, le déploiement du service de large bande en région rurale dans l'ensemble de la province et les centres d'action ruraux, stimuleront tant la croissance que la diversification de l'économie.

Le déploiement de la Stratégie de prospérité insulaire est en cours, et les progrès constatés jusqu'à maintenant sont fort encourageants. Depuis l'annonce de la Stratégie, plus de 500 emplois ont été créés dans les secteurs ciblés et les domaines de recherche afférents, et on s'attend à ce que cette croissance s'accroisse au cours de l'année qui vient. À ce jour, ces secteurs emploient bien plus de 4 000 Insulaires, ce qui comprend 1 200 emplois en aérospatiale, auxquels s'ajouteront 80 nouveaux emplois fraîchement annoncés, de même que plus de 900 emplois en biosciences et plus de 2 100 emplois dans les technologies de l'information.

De nouveaux établissements de soins de longue durée offriront des installations neuves, mais aussi de nouvelles méthodes de prestation de soins attentionnés et familiaux aux aînés, à l'automne de leur vie.

La valeur de la Stratégie de prospérité insulaire réside dans les emplois directs qu'elle engendre, mais aussi dans les mesures qu'elle englobe pour renforcer les industries traditionnelles de l'Île, comme la création de deux chaires de recherche industrielle axées sur l'innovation dans nos secteurs primaires. C'est le docteur Greg Keefe qui mène les efforts de recherche en agriculture, alors que le docteur Larry Hammell se concentre sur les pêches. Le programme de bourses pour les étudiants de deuxième et troisième cycles soutient les recherches provinciales dans des domaines tels que l'élevage et la mytiliculture, en passant par les médicaments et suppléments alimentaires issus des biosciences marines.

Madame la Présidente, ces investissements novateurs illustrent bien ce que nous savons déjà, soit qu'une île unie comme la nôtre est composée de communautés urbaines et rurales qui forment un tout.

Ces communautés se renforcent et se soutiennent les unes les autres de multiples façons. Nous puisons notre prospérité à même nos champs et estuaires, nos usines de production et de transformation ainsi que nos établissements d'hébergement et nos restaurants. Cette richesse, elle est ensuite soutenue par une chaîne de valeur toujours plus imposante, composée de produits évolués des biosciences, d'établissements de recherche et de services de technologies de l'information, qui aide la province à innover, à demeurer concurrentielle et à réussir.

En janvier 2010, mon gouvernement a publié le Plan d'action rural, qui comprend 40 mesures visant la création d'un milieu rural plus fort et durable à l'Île-du-Prince-Édouard. À ce jour, 10 de ces mesures ont été mises en œuvre, 21 sont en cours et 9 demeurent en développement. Au fil de l'application du Plan, nous en renouvellerons les objectifs et mesures de sorte à soutenir nos régions rurales.

Madame la Présidente, mon gouvernement est conscient de l'importance d'investir dans l'est et dans l'ouest de la province. Au cours de l'année qui vient, on entamera la construction d'un centre communautaire polyvalent à Murray River, où divers services bien nécessaires seront offerts, dont la location d'espaces à bureaux et commerciaux, un centre de la petite enfance et le centre satellite de soins de santé primaires mentionné plus tôt.

En janvier 2010, mon gouvernement a publié le Plan d'action rural, qui comprend 40 mesures visant la création d'un milieu rural plus fort et durable à l'Île-du-Prince-Édouard. À ce jour, 10 de ces mesures ont été mises en œuvre, 21 sont en cours et 9 demeurent en développement.

Le Plan d'action rural est soutenu par des routes et des infrastructures communautaires nouvelles ou mises à niveau, de même qu'un service de large bande dans l'ensemble des régions rurales de la province. Il peut aussi compter sur un éventail d'investissements faits par l'intermédiaire de la Stratégie de prospérité insulaire et sur la poursuite de l'application des recommandations de la Commission pour l'aménagement du territoire et pour la gouvernance locale.

Toutes ces mesures économiques prises par mon gouvernement ont prémuni notre province contre les pires répercussions des difficultés économiques mondiales et permettent la création d'une gamme croissante de possibilités pour les Insulaires.

Les tendances en matière d'emploi et de revenu indiquent d'ailleurs des changements fondamentaux au cours des dernières années. En effet, cette année, le taux d'emploi a atteint des sommets mois après mois. La force de notre économie entraîne une croissance encore plus forte de notre population active, à la hausse dans toutes les tranches d'âges. La hausse du travail à temps plein et à l'année est particulièrement marquée chez les 25 à 54 ans, qui forment l'essentiel de la population active.

Le nombre accru d'emplois spécialisés et la hausse du salaire minimum alimentent l'amélioration du revenu constatée dans tous les segments de la population active. En 2007, le quart des Insulaires gagnaient plus de 20 \$ l'heure, comparativement au tiers à la fin de 2009. En 2007, un Insulaire sur six gagnait moins de 9 \$ l'heure; toutefois, depuis le 1^{er} octobre 2010, aucun Insulaire n'a un revenu inférieur à 9 \$ l'heure. Ces avancées se traduisent par une augmentation de 14 % du revenu gagné entre 2007 et 2009, ce qui veut dire une prospérité accrue pour nombre d'Insulaires.

En 2007, le quart des Insulaires gagnaient plus de 20 \$ l'heure, comparativement au tiers à la fin de 2009.

L'Île-du-Prince-Édouard a su naviguer en eaux troubles, mais il ne faut pas croire pour autant que le pire est derrière nous. Madame la Présidente, mon gouvernement va maintenir le cap, car ses orientations stratégiques nous ont tous si bien servis jusqu'ici : il va continuer d'investir dans la population, l'innovation et les infrastructures, d'accroître la qualité et la viabilité des secteurs primaires, de jeter des ponts entre les secteurs traditionnels et les industries nouvelles afin de les renforcer, et de diversifier l'économie provinciale dans de nouveaux secteurs en plein essor. Au cours de la prochaine année, mon gouvernement complétera ces stratégies par l'intermédiaire de l'Accord énergétique de l'Î.-P.-É., réduisant et stabilisant les tarifs d'électricité pour toutes les entreprises insulaires. En devenant plus forts, concurrentiels et unis, nous pouvons envisager l'année à venir avec un optimisme prudent.

Protection de notre environnement

À l'Île-du-Prince-Édouard, plus que partout ailleurs au Canada, l'environnement joue un rôle crucial dans notre prospérité économique, notre santé et notre qualité de vie. Nos industries primaires sont tributaires de notre sol, de notre eau, de nos milieux humides, de nos côtes et de nos magnifiques panoramas. Nos régions rurales sont les plus densément peuplées au Canada – le long de toutes les routes de la province, les résidences côtoient étroitement les terres exploitées. La durabilité à long terme de nos industries, ainsi que leur croissance et leur développement en harmonie entre elles et avec leurs voisins, repose essentiellement sur une saine gérance de l'environnement.

Afin d'atteindre cet objectif, mon gouvernement a pris des mesures dans de nombreux secteurs.

Les Insulaires dépendent presque entièrement de la nappe phréatique pour leur approvisionnement en eau – nous avons pris des mesures énergiques pour appliquer les recommandations de la Commission sur les nitrates et protéger cette ressource à long terme. Nous avons renforcé les règlements relatifs aux zones tampons et modifié la *Lands Protection Act* (loi sur la protection des terres) pour encourager la protection des terres écosensibles.

*À l'Île-
du-Prince-Édouard,
plus que partout
ailleurs au Canada,
l'environnement joue
un rôle crucial dans
notre prospérité
économique, notre
santé et notre qualité
de vie.*

Nos industries primaires ont collaboré avec le gouvernement et les groupes communautaires de protection des bassins hydrographiques pour assurer une saine gestion de l'environnement. L'industrie agricole augmente le nombre de plans environnementaux de ferme, retire des terres fragiles de la production et adopte des techniques innovatrices pour protéger le sol, l'air et l'eau.

Mon gouvernement a appuyé et encouragé ces initiatives en adoptant notamment des mesures incitatives pour l'assurance-récoltes ainsi que le Programme de services de diversification des modes d'occupation des sols. Ce programme innovateur d'envergure provinciale – unique en son genre au Canada – permet de saluer et de récompenser la contribution exceptionnelle des agriculteurs dans la protection et l'amélioration de notre environnement.

En collaboration avec l'industrie, mon gouvernement lancera l'an prochain un projet pilote dans deux bassins hydrographiques visant à mettre à l'essai une nouvelle technologie conçue pour éliminer les essais et erreurs dans les procédés de fertilisation des terres cultivées. Il s'agit là d'une autre mesure importante de protection et de régénération de nos ressources hydriques.

Mon gouvernement a collaboré avec ses partenaires fédéral et municipaux, dans le cadre de programmes d'investissement au titre de la stimulation de l'économie et du plan d'immobilisations qui ont permis d'améliorer considérablement la qualité et la sécurité de notre infrastructure verte. En 2007, l'Île-du-Prince-Édouard occupait respectivement le dernier rang et le troisième avant-dernier rang au Canada pour ce qui était de l'âge de son infrastructure de traitement des eaux usées et de son réseau d'égout. De plus, c'était la province au Canada qui investissait le moins dans son réseau d'aqueduc. Depuis, nous avons construit, étendu, remis à neuf et réparé des réseaux d'égout et d'aqueduc ainsi que l'infrastructure de traitement des eaux usées dans toute la province – pour mieux servir les Insulaires et protéger notre environnement pour les générations à venir. Nous tenons à féliciter nos partenaires fédéral et municipaux pour leur contribution à cet égard.

Mon gouvernement a collaboré avec ses partenaires fédéral et municipaux, dans le cadre de programmes d'investissement au titre de la stimulation de l'économie et du plan d'immobilisations qui ont permis d'améliorer considérablement la qualité et la sécurité de notre infrastructure verte.

Une île unie pour tous les Insulaires

Madame la Présidente, si nous voulons réellement former une île unie, nous devons faire le maximum pour accueillir tous les Insulaires dans la grande communauté de l'Île. Nous devons créer des possibilités pour nos jeunes; appuyer nos familles qui élèvent la génération suivante; prendre soin de nos aînés; mieux intégrer les Insulaires qui ont des déficiences et accueillir les nouveaux arrivants, les Insulaires autochtones, la communauté acadienne et francophone et tous les autres qui contribuent à la diversité de notre île.

Madame la Présidente, j'ai mentionné que mon gouvernement insistera davantage sur des résultats d'apprentissage supérieurs ainsi qu'un meilleur accès à l'éducation postsecondaire pour nos jeunes. À long terme, ces mesures sont indispensables; mais elles doivent être appuyées d'autres actions ciblées afin d'assurer une meilleure vie pour les Insulaires qui ont du mal à subsister avec un revenu faible ou précaire, ou qui sont à deux doigts de la pauvreté.

Au cours des trois dernières années, de nombreuses mesures ont facilité la vie des Insulaires à faible revenu ou à revenu fixe. Nous avons notamment élargi le système de transport en commun; investi dans le logement social, l'efficacité énergétique et les rénovations domiciliaires; augmenté le salaire minimum de 20 %; élargi la couverture des médicaments et les programmes de soins dentaires pour enfants; augmenté les prestations d'aide sociale et l'appui aux personnes handicapées; accordé des réductions et des gels sur les taxes; et amélioré les programmes de la petite enfance, le programme Meilleur départ et le programme de subvention pour la garde d'enfants. D'autres avantages découleront des mesures précitées dans ce discours, notamment les économies que réaliseront les Insulaires par le biais de l'Accord énergétique et la mise en oeuvre continue du système d'apprentissage précoce dans toute la province.

*Madame la
Présidente, si nous
voulons réellement
former une île unie,
nous devons faire le
maximum pour
accueillir tous les
Insulaires dans la
grande communauté
de l'Île.*

Ces mesures sont certainement efficaces, mais il est reconnu que les récessions et les changements qui en résultent sur le plan de l'économie et du travail affectent surtout les personnes les plus vulnérables. Ces individus risquent le plus d'être exclus... puis oubliés. À mesure que le monde entier se remet de la récession, nous devons protéger l'ensemble de la province de ce risque.

Madame la Présidente, mon gouvernement reconnaît qu'il est essentiel de faire une priorité des besoins des Insulaires qui affrontent les plus grands défis. Comme première mesure, le 1^{er} avril 2011, mon gouvernement mettra fin à la récupération provinciale de la Prestation nationale pour enfants chez les familles qui reçoivent de l'aide sociale.

De façon plus générale, mon gouvernement publiera vers le début de la nouvelle année un document de travail sur la réduction de la pauvreté qui, en consultation avec les Insulaires, amorcera le processus d'examiner d'autres moyens pour améliorer le bien-être des Insulaires vulnérables ou dans le besoin.

L'emploi est d'une importance cruciale comme moyen de réduire et de prévenir la pauvreté. Lors de la récession, l'Île-du-Prince-Édouard s'est relativement bien tirée d'affaire. De même que notre gamme de programmes et d'appuis liés à l'emploi, cela a aidé de nombreux Insulaires à maintenir ou à accroître leur participation au marché du travail. Dans la prochaine année, nous examinerons ces mesures de soutien pour assurer qu'elles satisfont toujours les besoins changeants des travailleurs de l'Île. Afin de tirer le meilleur parti de cette initiative, mon gouvernement examinera également les obstacles à l'emploi, ainsi que les incitations et les appuis qui favorisent l'emploi et les hausses de revenu chez les Insulaires à revenu faible ou précaire.

Au cours des prochains mois, afin de bâtir une île unie, mon gouvernement incitera les Insulaires à rassembler ces mesures et d'autres propositions pour former un plan d'action sociale intégré qui appuiera notre Stratégie de prospérité insulaire et notre Plan d'action rural.

Mon gouvernement reconnaît qu'il est essentiel de faire une priorité des besoins des Insulaires qui affrontent les plus grands défis. Comme première mesure, le 1^{er} avril 2011, mon gouvernement mettra fin à la récupération provinciale de la Prestation nationale pour enfants chez les familles qui reçoivent de l'aide sociale.

Madame la Présidente, mon gouvernement accueille et encourage la diversité grandissante de notre société. Nous reconnaissons que la diversité apporte de nouvelles idées et ressources à l'Île et qu'elle enrichit notre société et notre culture. Afin de profiter de cette diversité, nous devons prendre des mesures concrètes pour inclure tous les membres de notre société autant que possible.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Île, le gouvernement provincial a offert aux organismes micmacs et autochtones un point de contact central et un bureau qui se consacre aux affaires autochtones en créant le Secrétariat aux affaires autochtones l'année dernière. Nous sommes heureux de travailler avec les Premières nations, les organismes autochtones et les autres paliers de gouvernement pour aborder des problèmes communs et pour respecter notre engagement à combler l'écart socioéconomique entre les Insulaires autochtones et non autochtones.

Mon gouvernement reconnaît également que la communauté acadienne et francophone contribue à toutes les couches de la société insulaire depuis des siècles. De cette reconnaissance découle un engagement envers l'amélioration continue de l'accès aux services en français. Guidé par les conseils et les idées du Maître Michel Bastarache, ancien juge de la Cour suprême, mon gouvernement travaillera à l'élaboration d'une nouvelle loi sur les services en français. Notre approche pour la nouvelle loi s'inscrit dans l'équilibre des besoins prioritaires de la communauté et de la capacité du gouvernement de livrer ces services. Dans le cadre de notre engagement, nous susciterons également la participation de la communauté acadienne et francophone durant tout le processus.

*Madame la
Présidente, mon
gouvernement
accueille et encourage
la diversité
grandissante de notre
société. Nous
reconnaissons que la
diversité apporte de
nouvelles idées et
ressources à l'Île et
qu'elle enrichit notre
société et notre
culture.*

*Mon gouvernement
reconnait également
que la communauté
acadienne et
francophone contribue
à toutes les couches de
la société insulaire
depuis des siècles.*

Au cours des dix dernières années, des milliers de nouveaux arrivants ont choisi d'habiter à l'Île-du-Prince-Édouard. Mon gouvernement a travaillé dans divers secteurs pour créer et élargir la gamme de services dont les nouveaux Insulaires ont besoin. Durant la dernière année, avec la contribution des nouveaux arrivants, mon gouvernement a mis au point une stratégie d'établissement qui intègre ces mesures de soutien ainsi que de nouvelles mesures pour encourager l'inclusion sociale et économique des nouveaux Insulaires dans la communauté de l'Île. Cette stratégie sera déposée au cours de la présente session de l'Assemblée législative.

Fiers d'être Insulaires

Les Insulaires savent que l'Île-du-Prince-Édouard est un endroit spécial à bien des égards – que ce soit pour la beauté remarquable de nos paysages et de nos côtes, pour l'hospitalité et la gentillesse de nos gens, pour la richesse de notre culture et de notre patrimoine ou pour la qualité de nos aliments. Toutefois, c'est aussi intéressant d'avoir le point de vue des gens de l'extérieur.

C'est ce qui s'est produit en juillet. Pendant quatre jours, les yeux de l'Amérique du Nord étaient tournés vers l'Île-du-Prince-Édouard, alors que Regis et Kelly ont diffusé leur émission depuis le front de mer de Charlottetown – parlant en termes élogieux et sincères de notre province et de son charme.

Au cours de la prochaine année, nous accueillerons beaucoup d'autres visiteurs dans notre province. En février, le Tournoi des Cœurs de Scott se tiendra à Charlottetown, puis place à la musique et à l'agitation des Prix de la musique de la Côte est en mars. À plus long terme, mon gouvernement travaillera en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral en vue de planifier le 150^e anniversaire de la Confédération en 2014 – invitant les communautés d'un peu partout dans la province à participer à des célébrations qui susciteront l'intérêt de l'ensemble des Canadiens et proposant des initiatives qui laisseront un héritage pour l'avenir.

Aujourd'hui, Madame la Présidente, nous avons encore tous à l'esprit ce jour solennel de reconnaissance qui vient juste d'être commémoré. Nos anciens combattants méritent notre plus profonde gratitude, car c'est grâce à eux que nous pouvons jouir de tout ce que notre communauté insulaire a à offrir. Ce sont leurs sacrifices qui ont rendu la chose possible – et nous nous engageons à continuer de bâtir une société paisible, bienveillante et inclusive.

Madame la Présidente, alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous sommes conscients des nouveaux risques et des pressions qui nous attendent – mais nous voyons aussi de nouvelles possibilités d'assurer ensemble la prospérité sociale et économique de notre île. Nous nous engageons à continuer de travailler avec les Insulaires, unis et solidaires face à un avenir prometteur.

Lors de la prochaine session, Madame la Présidente, nous présenterons une série de projets de loi, dont les suivants :

Electrical Rate Reduction Act (loi sur la réduction des tarifs d'électricité)

Early Learning and Child Care Act (loi sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants)

Student Financial Services Act (loi sur l'aide financière aux étudiants)

Pensions Act (loi sur les pensions)

Highway Traffic Act (code de la route)

Madame la Présidente et membres de l'Assemblée législative,

Que la divine Providence vous guide dans vos délibérations.

*Madame la
Présidente, alors que
nous nous tournons
vers l'avenir, nous
sommes conscients des
nouveaux risques et
des pressions qui nous
attendent – mais nous
voyons aussi de
nouvelles possibilités
d'assurer ensemble la
prospérité sociale et
économique de notre
île.*